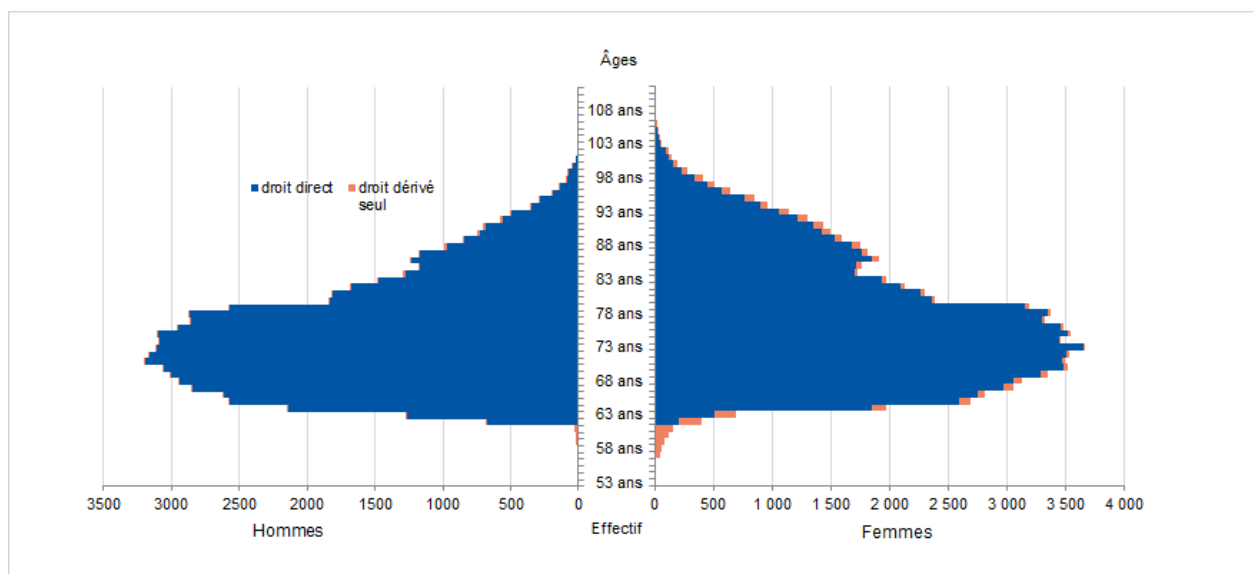


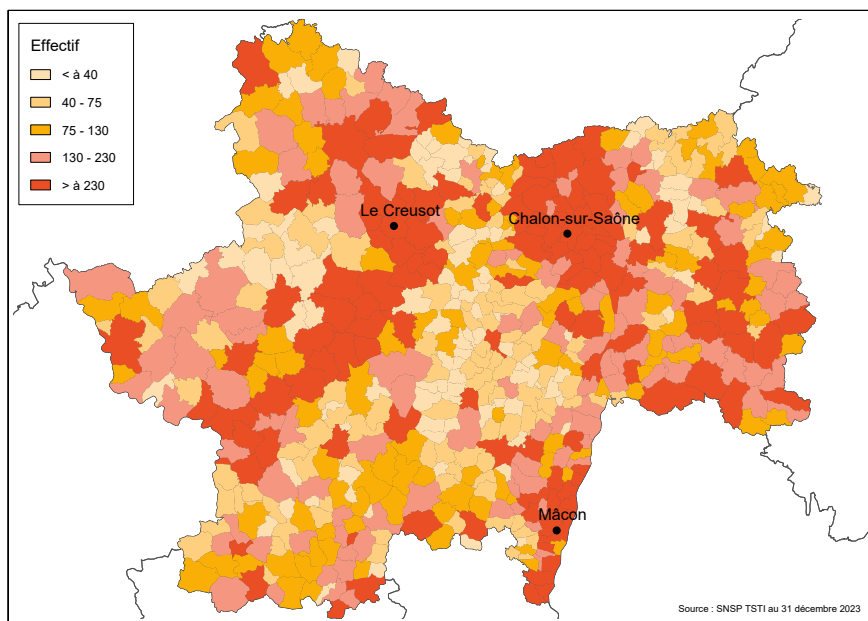
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 272	5 004	8 276
Droits directs (retraites personnelles)	2 918	3 128	6 046
Droits dérivés (retraites de réversion)	354	1 876	2 230
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	173	269	442
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 140	415	1 555
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	63,2 ans	62,8 ans
Droits dérivés	78,0 ans	74,6 ans	75,2 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	65 549	82 080	147 629
Retraités percevant un droit direct seul	62 723	57 100	119 823
Retraités percevant un droit dérivé seul	412	2 842	3 254
Retraités percevant les deux à la fois	2 414	22 138	24 552
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,5%	3,1%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	22 425	7 960	30 385
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,6 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	998 €	738 €	854 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,2%	51,6%	35,6%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chalon-sur-Saône			
Nombre total de retraités	4 177	6 507	10 684
Retraités percevant un droit direct seul	4 010	4 104	8 114
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	257	263
Retraités percevant les deux à la fois	161	2 146	2 307
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,8%	6,7%	7,1%
Mâcon			
Nombre total de retraités	3 440	4 890	8 330
Retraités percevant un droit direct seul	3 258	3 335	6 593
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	195	209
Retraités percevant les deux à la fois	168	1 360	1 528
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,5%	8,3%	8,4%
Le Creusot			
Nombre total de retraités	2 464	3 415	5 879
Retraités percevant un droit direct seul	2 352	2 052	4 404
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	130	135
Retraités percevant les deux à la fois	107	1 233	1 340
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,1%	5,0%	4,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr